



Elevage Stroller
poneys de sport

Contrat de Saillie
Saison de Monte 2025
LUCKY CHARM STROLLER
Facture

VENDEUR

Nom : Nicolas BAËLE
Adresse : 522 Chemin du Val Hérault
CP Ville : 61230 Ménil Hubert en Exmes
Portable : 06 49 86 55 35
Email : elevagestroller@gmail.com
IBAN : FR76 8021 3800 0213 0010 201

JUMENT

Nom :
Numéro SIRE :
Mois du terme :/2025
Ou : Actuellement vide (*cochez la case*)

ACHETEUR

Dénomination :
Nom :
Adresse :
CP Ville :
Portable :
Email :

CONDITIONS DE VENTE 2025 : LUCKY CHARM STROLLER

MM

À la réservation : **120,00€** (*net de TVA*)
Au solde poulain vivant 48h : **280,00€** (*net de TVA*)

La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé, du virement effectué ou du chèque à l'ordre de : **Nicolas BAËLE**.

Le prix de la réservation comprend deux sauts, 50€ (net de TVA) sera demandé pour chaque saut supplémentaire.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain en France auprès de L'I.F.C.E. Le certificat de saillie nécessaire pour la déclaration de naissance sera remis à l'acheteur après encaissement du chèque ou bien du virement reçu, soit 48h après la naissance du poulain.

Fait à :

Le :

Signature du vendeur :

Signature de l'acheteur :
Avec la mention "Lu et approuvé"